

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SITE

WWW.EMRYSLACARTE.FR

- en vigueur au 04/02/2025 -

Ce document est la propriété d'EMRYS LA CARTE et ne peut être divulgué ou reproduit en tout ou partie sans une autorisation écrite préalable.

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

Dans le cadre des présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU »), les Parties conviennent que les termes et expressions commençant par une majuscule, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel selon le contexte de leur emploi, auront la signification telle que définie ci-après.

- **Application** : désigne le programme qui se télécharge sur un smartphone ou une tablette permettant d'avoir accès au service EMRYS LA CARTE.
- **Part** : désigne les avantages obtenus dans le programme de fidélité ;
- **Cagnotte** : désigne le porte feuille virtuel où sont versés les avantages acquis en euros disponible sur l'espace membre ;
- **Commerçants Partenaires** : désigne les commerçants associés à EMRYS LA CARTE ;
- **EMRYS LA CARTE** : désigne l'entreprise qui édite et exploite le site internet EMRYS LA CARTE, représentée par Wilfried RIVIERE en qualité de Président, inscrite au R.C.S d'Annecy sous le numéro 803 856 764, exerçant son activité au 4 Avenue du Pré de Challes – 74940 Annecy. Son numéro de TVA individuel d'identification est FR51803856764. Les coordonnées d'EMRYS LA CARTE sont les suivantes :

EMRYS LA CARTE
4 Avenue du Pré de Challes
74940 Annecy
09 70 17 95 00
aide@emryslacarte.fr ;

- **Espace Membre**: désigne l'espace virtuel attribué à chaque visiteur ou membre EMRYS LA CARTE dès leur inscription, et accessible par la saisie de ses identifiants personnels ;
- **Filleul(s)** : désigne un Utilisateur du site EMRYS LA CARTE qui se fait parrainer pour s'inscrire et devenir membre EMRYS ;
- **Marchands Partenaires** : désigne les commerçants associés à EMRYS LA CARTE et qui vendent des produits sur un site web ;
- **Membre(s)** : désigne toute personne ayant créé un Espace Membre sur le site EMRYS LA CARTE, enregistré une carte EMRYS et qui profite des services offerts par EMRYS LA CARTE ;
- **Membre(s) actif(s)** : désigne tout Membre du site EMRYS LA CARTE, ayant effectué un achat de minimum 10 euros HT dans la boutique en ligne (hormis achats de licences) ou sur les sites Marchands Partenaires dans les soixante (60) derniers jours.
- **Numéro(s) d'identifiant** : désigne les données nécessaires à l'accessibilité de l'Espace Membre ;
- **Parrain(s)** : désigne les Membres possédant un Espace Membre EMRYS et qui parrainent un nouvel Utilisateur du Site EMRYS LA CARTE afin que ce dernier puisse s'inscrire et devenir Membre EMRYS.
- **Produit(s)** : désigne tous les biens et services vendus par EMRYS LA CARTE sur son site internet, par les Commerçants Partenaires ou par les Marchands Partenaires via leurs sites web ;
- **Programme de fidélité** : désigne le programme permettant aux Membres de cumuler des points et de bénéficier de différents avantages et récompenses sous forme de crédit d'achat disponible sur leur Espace Membre, et utilisables dans la boutique en ligne du site EMRYS LA CARTE, sur les sites web Marchands Partenaires et lors de leurs achats avec la carte fidélité physique ou numérique EMRYS auprès des Commerçants Partenaires.
- **Service EMRYS LA CARTE** : désigne tous services proposés par EMRYS LA CARTE mis à la disposition des Utilisateurs, Visiteurs ou Membres sur le site internet ou via son Application tels que définis à l'article 3 des présentes CGU;

- **Site** : désigne le site internet « <https://www.emryslacarte.fr> » ;
- **Utilisateur(s)** : désigne toute personne allant sur le Site avant d'avoir procédé à la création d'un Espace Membre et enregistré une carte EMRYS ;
- **Visiteur(s)** : désigne toute personne ayant créé un Espace Membre mais n'ayant pas enregistré de carte EMRYS et qui ne profite donc pas des services proposés par le Site.

ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGU fixent les modalités et conditions d'utilisation du Service EMRYS LA CARTE et du système de paiement mis à disposition des Membres via le Site.

Les présentes CGU sont applicables sans restriction ni réserve à tout Utilisateur, Visiteur ou Membre qui accède et utilise le Service EMRYS LA CARTE.

Les présentes CGU sont accessibles sur le Site à la rubrique « CGU ».

Tout Utilisateur, Visiteur ou Membre EMRYS LA CARTE déclare avoir pris connaissance des présentes CGU et les accepte expressément, sans restriction ni réserve. Les présentes CGU leur sont donc pleinement opposables et prévalent sur toute condition non expressément acceptée par EMRYS LA CARTE.

Ainsi, pour chaque commande, le Client doit préalablement cocher la case « En cochant cette case, j'accepte et reconnaiss avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente » ainsi que la case « En cochant cette case, j'accepte et reconnaiss avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du Site », signifiant qu'il a pris connaissance et a accepté les présentes CGU et les Conditions Générales. À défaut d'avoir coché les cases prévues à cet effet, le Client ne pourra pas valider sa commande.

ARTICLE 3 – SERVICES EMRYS LA CARTE

3.1. Présentation du Service EMRYS LA CARTE

EMRYS LA CARTE propose les services suivants accessibles via le Site ou l'Application, qui permet :

- À des personnes physiques ou morales, ayant la qualité de consommateurs ou de non-professionnels, de devenir Membres EMRYS LA CARTE, afin

d'acheter des Produits tout en bénéficiant d'offres de réduction et de cumuler des points grâce au Programme de fidélité ;

- Aux Membres d'être mis en contact avec des partenaires d'EMRYS LA CARTE, pour la souscription d'abonnement de téléphonie mobile, de carte de prépaiement.
- Aux Membres d'acheter des formations (EMRYS Academy) ; ces dernières faisant l'objet d'une cogestion entre EMRYS LA CARTE et des partenaires externes. Ces formations peuvent être achetées par le biais du partenariat.
- Aux Membres d'être renvoyés, pour l'achat de certains biens, sur les Sites Internet marchands des partenaires d'EMRYS LA CARTE tout en bénéficiant des avantages EMRYS LA CARTE. Dans ce cas, les Membres seront soumis aux CGU des partenaires.
- Aux Membres d'utiliser le service de paiement en ligne disponible sur EMRYS LA CARTE pour réaliser un achat ;
- Aux Membres de communiquer en utilisant la messagerie ;

Il est précisé que l'achat de Produits vendus par EMRYS LA CARTE sur son Site est régi par les Conditions Générales de Vente, accessible via le lien suivant : www.emryslacarte.fr

À tout moment, ceux-ci pourront être complétés et/ou amendés par EMRYS LA CARTE.

3.2. Fonctionnement du Service EMRYS LA CARTE

Les avantages du Programme de fidélité sont comptabilisés dans le plan fidélité du Membre, dans des Parts ou directement dans sa cagnotte suivant le paramétrage choisi par le Membre. Les Parts permettent au Membre d'obtenir des euros versés dans leur Cagnotte. Le Membre peut utiliser sa cagnotte à tout moment pour acheter des cartes cadeaux dans la boutique EMRYS LA CARTE, renouveler son adhésion, ou il peut être transféré à un autre Membre ayant une licence active.

Le montant de la cagnotte ne peut en aucun cas être transféré sur un compte bancaire ou bénéficier d'une monétisation quelconque, hormis les cas suivants :

- un Membre avec un statut « Enchanteur » pour sa prime carrière (voir le Plan de Rémunération disponible dans l'Espace Membre), et ayant un statut juridique adéquat et facturant EMRYS LA CARTE ;
- une association ayant un minimum de 100 euros sur sa cagnotte (comme précisé dans l'article 4 des présentes CGU).

Une association peut demander à recevoir le solde de sa cagnotte à partir d'un montant de 100 euros sur son compte bancaire. Il faudra en faire la demande au service client en fournissant un RIB zone SEPA uniquement.

ARTICLE 4 – ACCÈS AU SERVICE EMRYS LA CARTE

4.1. Accès Internet préalable

Tout Utilisateur, Visiteur ou Membre déclare être informé qu'il devra nécessairement disposer d'un accès Internet souscrit auprès du fournisseur de son choix, et dont le coût est à sa charge, pour accéder au Service EMRYS LA CARTE, et reconnaît que :

- La fiabilité des transmissions est aléatoire en raison et que des pannes, interruptions, ralentissements ou saturations peuvent intervenir ;
- Il lui appartient de prendre toute mesure qu'il jugera appropriée pour assurer la sécurité de son équipement et de ses propres données, logiciels ou autres, notamment contre la contamination par tout virus ou toute tentative d'intrusion dont il pourrait être victime ;
- Tout équipement connecté au Site est et reste sous son entière responsabilité, la responsabilité de EMRYS LA CARTE ne pouvant être recherchée pour tout dommage direct ou indirect qui pourrait survenir du fait de sa connexion au Site.

4.2. Création d'un Espace Membre

4.2.1. Les critères et conditions d'éligibilité

Toute personne physique ou morale privée, non-professionnelle ou associative, qui souhaite profiter des services proposés par EMRYS LA CARTE peut devenir Membre de EMRYS LA CARTE à condition d'être parrainée par un Membre. Le Membre déjà inscrit indique le mail du potentiel nouvel Utilisateur dans son espace membre et Emrys envoie le lien de parrainage, par e-mail à l'Utilisateur souhaitant créer un Espace Membre. Après avoir cliqué sur le lien, l'Utilisateur est renvoyé sur une page composée des différentes étapes d'inscription.

L'Utilisateur déclare à ce titre être une personne physique non-professionnelle majeure, et avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes CGU, ou agir sous la supervision et avec l'accord d'une personne ayant l'autorité parentale.

Une adresse e-mail sera obligatoirement demandée pour effectuer l'inscription.

L'inscription de l'Utilisateur et l'activation de son Espace Membre EMRYS LA CARTE devront être réalisés via le lien de parrainage qui lui aura été envoyé, donnant accès à la page web de création d'un Espace Membre EMRYS LA CARTE.

4.2.2. Formulaire d'inscription

L'Utilisateur devra remplir le formulaire d'inscription en ligne sur le site d'Emrys.

Les Utilisateurs personnes physiques devront fournir les informations suivantes : nom, prénom, téléphone, date et lieu de naissance et adresse postale.

Les Utilisateurs personnes morales devront fournir les informations suivantes : documents justifiant de leur existence juridique (extrait Kbis, RNA pour les associations, etc.) et ces derniers seront contrôlés par EMRYS LA CARTE.

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations sincères et exactes et reste seul responsable de la mise à jour des informations fournies. Il lui est précisé qu'il peut les modifier en se connectant à son Espace Membre ou en contactant le service client de EMRYS LA CARTE, par e-mail ou par téléphone, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h.

4.2.3. Vérifications et contrôles effectués par EMRYS LA CARTE

Pour la sécurité des Membres de EMRYS LA CARTE et afin de lutter contre les fraudes, EMRYS LA CARTE se réserve le droit de vérifier l'adresse e-mail ainsi que les informations transmises par l'Utilisateur, et de demander des justificatifs d'identité supplémentaires.

Toute constatation de l'existence d'informations erronées, ou de comportement apparaissant comme frauduleux donnera lieu au blocage ou à la fermeture immédiate de l'Espace Membre de cet Utilisateur.

En cas de violation de l'une ou plusieurs des conditions d'inscription, EMRYS LA CARTE se réserve en outre le droit de fermer le compte du Parrain et/ou du Filleul, sans préavis et sans avoir à lui/leur verser les commissions et tout bonus de parrainage qu'il(s) aurait(ent) obtenus jusque-là.

EMRYS LA CARTE pourra en outre réclamer au Parrain le remboursement des sommes indûment versées au titre de ce parrainage frauduleux.

4.2.4. Une seule inscription possible

Chaque Membre est autorisé à une seule inscription.

En cas d'inscriptions multiples, les numéros d'identifiants enregistrés en dernier seront supprimés. Les éventuels avantages membre générés uniquement du fait de l'inscription multiple deviennent caduques. Les parts générées seront totalement perdues dans le cas d'une création de double compte. Les cartes EMRYS achetées avec ce double compte seront perdues.

En cas de création manifeste de double compte, le blocage se fera par les services EMRYS LA CARTE sans délai.

ARTICLE 5 – FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE MEMBRE

Une fois l'Espace Membre de l'Utilisateur créé, le Membre aura le statut de « Visiteur ».

Le statut de Visiteur ne permet pas au Membre d'effectuer des achats. Le Membre doit enregistrer une carte EMRYS selon le statut choisi parmi ceux proposés.

Un Numéro d'identifiant personnel lui sera attribué.

5.1. Les statuts proposés par EMRYS LA CARTE

EMRYS LA CARTE propose les statuts suivants à ses Clients :

- **Statut « Visiteur »** – Désigne un Membre inscrit sur le Site mais qui ne peut effectuer d'achat car il n'a pas enregistré sa carte EMRYS et ne s'est pas acquitté des cotisations annuelles ci-après développées. Ce statut est donc obtenu soit car il n'y a pas eu de carte Emrys enregistrée soit car la carte Emrys enregistrée n'est plus valable. Cela permet alors de consulter ses factures et accéder aux cartes cadeaux achetées.
- **Statut « Acheteur Enchanté »** – Pour devenir Membre Acheteur Enchanté, il suffit de s'enregistrer gratuitement via un lien de parrainage. Il donne accès au Programme de fidélité. Ces Membres ont accès aux avantages fidélité générés par leurs achats propres et peuvent parrainer des nouveaux Membres, leur donnant ainsi droit à des bonus sur achats crédités dans

- **le programme fidélité.** Ce statut est accessible dès l'âge de seize (16) ans sous réserve d'obtenir l'autorisation écrite de la personne ayant l'autorité parentale.
- **Statut « Enchanteur »** - Pour devenir Membre Enchanteur, il convient de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 150 € TTC. Ces Membres ont la possibilité d'animer une Équipe d'Acheteurs Enchantés et/ou d'Enchanteurs. En contrepartie, ils peuvent bénéficier de points et de bonus parrainages crédités dans le programme fidélité.

Concernant les associations, le compte d'une association est toujours gratuit et toujours actif par défaut. Une association inscrite peut être choisie par n'importe quel Membre EMRYS pour être soutenue par ses achats.

Un compte d'une personne morale peut avoir, au choix, l'un des deux statuts. En cas de clôture de l'entreprise, le mandataire légal devra informer, dans les meilleurs délais, EMRYS LA CARTE afin de procéder soit à une fermeture de son compte soit à une cession.

5.2. Tarifs d'ouverture de compte EMRYS LA CARTE et achat d'une carte Membre

L'ouverture d'un compte EMRYS en tant que Membre « Visiteur » est gratuite.

L'ouverture d'un compte EMRYS en tant que Membre « Acheteur Enchanté » est gratuite.

L'ouverture d'un compte EMRYS en tant que Membre « Enchanteur » est conditionnée à l'achat d'une carte « Enchanteur » à 150 € TTC auprès d'un Membre « Enchanteur ».

5.3. Durée de validité d'un compte EMRYS LA CARTE

Une fois que l'Utilisateur s'est inscrit sur le Site, qu'il possède un Numéro d'identifiant, et qu'il a choisi l'un des statuts Acheteur Enchanté ou Enchanteur, il aura accès au Programme de fidélité pendant un (1) an.

Au terme de ce délai, le Membre peut renouveler son accès au Site pour une durée de un (1) an en enregistrant une nouvelle carte EMRYS.

A défaut de renouvellement annuel de son abonnement, le Membre redevient Visiteur.

Pendant son année d'activité, le Membre est libre d'utiliser le Service EMRYS LA CARTE dès qu'il le souhaite, sans obligation d'achat.

5.4. Confidentialité des identifiants de connexion

Les Visiteurs et Membres EMRYS LA CARTE s'engagent à respecter et à maintenir la confidentialité de leurs identifiants de connexion à leur Espace Membre et reconnaissent expressément que toute connexion à leur Espace Membre, ainsi que toute transmission de données depuis leur Espace Membre sera réputée avoir été effectuée par eux.

Dès lors, toute perte, détournement ou utilisation des identifiants de connexion et leurs éventuelles conséquences relèvent de la seule et entière responsabilité du Visiteur ou du Membre.

De plus, lors de la 1^{ère} connexion à son espace membre, il sera demandé de créer un code de sécurité permettant de télécharger ses e-cartes, payer avec sa cagnotte, transférer la totalité ou une partie de sa cagnotte. Ce code est strictement personnel et ne pourra être modifier qu'après contact avec le service client qui procèdera à des vérifications d'usages ayant l'objectif de s'assurer de l'identité du membre.

5.5. Inactivité

Si le Membre est inactif pendant une durée continue de douze (12) mois, il perd son compte en l'état, ce dernier sera réinitialisé mais demeurera accessible par le Membre. Toutes les parts y étant attachées, son éventuelle équipe constituée par le parrainage, tous les avantages fidélité acquis ainsi que ses licences éventuelles seront supprimés. Les Filleuls du compte réinitialisé seront automatiquement rattachés au premier Parrain de la lignée.

EMRYS LA CARTE avisera le Membre 45 jours avant la date d'expiration de son compte.

Une nouvelle inscription sera possible au-delà de 12 mois d'inactivité totale. Un changement de Parrain est donc, par conséquent, possible au-delà de 12 mois d'inactivité. Une demande de changement de Parrain par courrier, par mail ou en recommandé ne sera pas traitée.

5.6. Disponibilité des services

Tout événement du à un cas de force majeure, telle que définie à l'article 12 des Conditions Générales de Vente, ayant pour conséquence un dysfonctionnement du Site du serveur ou de l'Application, et sous réserve de toute interruption ou modification en cas de maintenance, n'engage pas la responsabilité d'EMRYS LA CARTE.

Dans ces cas, le Membre accepte de ne réclamer aucune indemnisation suite à l'interruption ou suspension du Site, même sans préavis.

Le Membre a la possibilité de contacter le Site par messagerie électronique via le mail de contact suivant : ***aide@emrylacarte.com***

ARTICLE 6 – SYSTÈME ET RÉMUNERATION DES RANGS DE CARRIÈRE

En fonction du statut choisi par le Membre, ce dernier peut parrainer une équipe. En fonction des achats réalisés par son équipe, le Membre sera rémunéré en crédit d'achat sur son Compte Membre EMRYS.

ARTICLE 7 – INTERDICTION DU DÉTOURNEMENT DE MEMBRES

7.1 Liberté individuelle des membres :

- Les membres d'Emrys, qu'ils soient « Acheteurs Enchantés » ou « Enchanteurs », restent libres d'adhérer et de participer à tout autre réseau ou système de parrainage, y compris les systèmes de marketing de réseau (MLM) ou d'affiliation à un ou plusieurs niveaux.

7.2 Interdiction stricte du détournement de membres :

- Il est strictement interdit à tout membre d'Emrys :
 - D'utiliser les ressources, la plateforme ou les réseaux d'Emrys pour promouvoir des systèmes de parrainage ou d'affiliation externes (y compris des MLM).
 - De recruter ou d'orienter un membre d'Emrys vers ces systèmes, qu'il soit de leur propre équipe ou d'une autre équipe.
 - De contacter un membre Emrys de son équipe ou d'une autre équipe dans le but de le démarcher vers un autre système de parrainage, d'affiliation ou de MLM.
- Le « détournement » est défini comme toute tentative intentionnelle ou action visant à recruter un membre d'Emrys pour un système de parrainage externe, que cette tentative soit réalisée en ligne (réseaux sociaux, messagerie interne, etc.) ou hors ligne.

7.3 Utilisation des outils et réseaux d'Emrys :

Toute utilisation de la plateforme Emrys, des groupes sociaux ou de tout moyen de communication lié à Emrys pour promouvoir d'autres systèmes de parrainage ou MLM est interdite.

ARTICLE 8 – SANCTIONS EN CAS DE DÉTOURNEMENT

8.1 Signalement et enquête :

- Toute action suspectée de détournement doit être signalée par les membres au service client d'Emrys via le service « aide », sur le site emryslacarte.fr, objet de la demande : « signaler un abus ». Une enquête sera menée pour vérifier la véracité des faits.

8.2 Sanctions possibles :

- Suspension immédiate du compte du membre concerné sans préavis, pour une durée maximale de trois (3) mois, le temps de l'examen par le Conseil d'administration.
- Après examen, les sanctions possibles incluent :
 - Une réactivation du compte si le membre est innocenté.
 - Une résiliation définitive du compte en cas de violation avérée, entraînant la perte de tous les avantages, bonus et commissions non encore versés.
- En cas de récidive, la résiliation est automatique et définitive.

8.3 Interdiction de communication post-sanction :

Les membres dont le compte est suspendu ou résilié ne sont pas autorisés à utiliser les réseaux Emrys pour toute communication relative à ces décisions ou pour promouvoir d'autres systèmes.

Tout membre résilié contrevenant à cette interdiction s'expose à des poursuites judiciaires de la part d'Emrys. Ces poursuites incluront une demande de réparation des préjudices causés, notamment la perte du chiffre d'affaires représentée par les membres détournés. La réparation sera évaluée sur la base de l'activité de parrainage habituelle du membre fautif, diminuée au profit généré pour le système de parrainage concurrent.

ARTICLE 9 – CLAUSE DE NON-TOLÉRANCE

- Emrys applique une politique de tolérance zéro en matière de détournement de membres. Toute action visant à recruter ou à influencer un membre Emrys pour un autre système de parrainage, d'affiliation ou MLM, quelle qu'en soit la nature ou la forme, sera considérée comme une violation grave des CGU et entraînera les sanctions prévues.

ARTICLE 10 – GARANTIES ET RESPONSABILITÉ

10.1. Limitation de responsabilité de la Société

EMRYS LA CARTE fait ses meilleurs efforts afin de rendre l'Application et le Site disponible à tout moment.

EMRYS LA CARTE est soumise à une obligation de moyen au titre du Service EMRYS LA CARTE proposé, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

EMRYS LA CARTE ne consent aux Utilisateurs, Visiteurs ou Membres aucune garantie de disponibilité du Site et de l'Application, et ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de suspension, d'interruption, de difficultés d'accès ou de non-disponibilité du Site ou de l'Application.

EMRYS LA CARTE décline également toute responsabilité au titre de toute perte ou altération de données, survenance de tous bugs informatiques ou de tous dommages consécutifs à toute intrusion frauduleuse d'un tiers sur le Site, eux-mêmes consécutifs à toute faute ou négligence volontaire ou involontaire d'un Utilisateur, Visiteur ou Membre.

En tout état de cause, EMRYS LA CARTE ne saurait être responsable de tout dommage indirect causé à un Utilisateur, Visiteur ou Membre, quel qu'en soit la cause.

EMRYS LA CARTE ne sera pas non plus responsable des offres commerciales de ses Marchands Partenaires et de toutes conséquences y étant attachées ou en ayant résulté pour les Membres les ayant acceptées.

EMRYS LA CARTE ne peut être tenue pour responsable d'éventuels virus qui pourraient infecter l'ordinateur ou tout matériel informatique de l'Utilisateur, Visiteur ou Membre suite à une utilisation, à l'accès ou au téléchargement provenant de ce Site.

La responsabilité d'EMRYS LA CARTE ne peut être engagée en cas de force majeure, conformément aux dispositions de l'article 12 des Conditions Générales de Vente ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

10.2. Responsabilité des Utilisateurs, Visiteurs ou Membres EMRYS

Les Visiteurs et Membres EMRYS s'assurent de garder leurs mots de passe secret. Toute divulgation du mot de passe, quelle que soit sa forme, est interdite. Ils

assument les risques liés à l'utilisation de leurs Numéros d'identifiant et mots de passe. Le Site décline toute responsabilité.

Tout Utilisateur, Visiteur ou Membre s'interdit de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, au Site et de faire une utilisation de celui-ci non conforme à sa finalité.

Le Visiteur ou Membre est seul responsable des informations communiquées à EMRYS LA CARTE et de leur éventuelle mise à jour.

Tout Utilisateur, Visiteur ou Membre garantit EMRYS LA CARTE contre toute action de tiers consécutive à tout manquement aux présentes CGU, qu'il s'engage à respecter.

Tout usage du Site par l'Utilisateur, le Visiteur ou le Membre, ayant directement ou indirectement pour conséquence des dommages subis par EMRYS LA CARTE, doit faire l'objet d'une indemnisation au profit du Site.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de la fourniture du Service EMRYS LA CARTE, EMRYS LA CARTE est amenée à recueillir et à traiter des données à caractère personnel des Visiteurs et Membres. Les Visiteurs et Membres doivent obligatoirement fournir à EMRYS LA CARTE certaines de leurs données à caractère personnel pour procéder à leur inscription sur le Site et devenir Membre d'EMRYS LA CARTE.

Le Site assure aux Visiteurs et Membres une collecte et un traitement d'informations personnelles dans le respect de la vie privée conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, en particulier, celles prévues par le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et par la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa version en vigueur et au Décret n°2018-687 du 1^{er} août 2018.

Pour une information complète sur le traitement des données personnelles par EMRYS LA CARTE, sur les droits des Visiteurs et Membres, et la politique des cookies, merci de consulter « la politique de confidentialité » accessible sur le Site laquelle précise notamment :

- les fondements légaux sur lesquels repose la collecte des données personnelles ;

- la nature des données collectées ;
- les droits des Visiteurs et Membres ;
- les finalités des traitements.

Les données à caractère personnel sont destinées à EMRYS LA CARTE. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires d'EMRYS LA CARTE ainsi que dans le cadre de l'animation des équipes par les parrains qu'ils soient Acheteurs Enchantés ou Enchanteurs.

Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et pendant les cinq (5) ans qui suivent la date de la dernière commande au titre de l'archivage.

Chaque personne dont les données personnelles fait l'objet d'un traitement dispose d'un droit de limitation du traitement, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données la concernant. Elle peut expressément s'opposer au traitement de ses données personnelles, sauf si cette opposition porte atteinte à la bonne exécution des présentes CGU. Pour exercer ses droits, chaque personne concernée peut écrire à EMRYS LA CARTE à l'adresse :

EMRYS LA CARTE
4 Avenue du Pré de Challes
74940 Annecy
09 70 17 95 00
aide@emryslacarte.fr

Enfin, le Visiteur ou le Membre est informé de son droit de saisir l'autorité administrative compétente s'il estime que ses droits n'ont pas été respectés.

ARTICLE 12 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du Site est la propriété d'EMRYS LA CARTE et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Ainsi, les marques, logos, signes, tous les contenus du Site ainsi que les autres droits qu'EMRYS LA CARTE détient ou dont elle est autorisée à faire usage font l'objet d'une protection par le Code la propriété intellectuelle.

L'Utilisateur, le Visiteur ou le Membre s'interdit donc toute reproduction, divulgation ou exploitation dudit contenu sans l'autorisation expresse, écrite et préalable d'EMRYS LA CARTE.

Toute reproduction, totale ou partielle de ce contenu, est strictement interdite. Un tel acte engage la responsabilité de l'Utilisateur, du Visiteur ou du Membre et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon réprimé par l'article L. 615-14 du Code de la propriété intellectuelle.

ARTICLE 13 – RÉCLAMATIONS D'UN UTILISATEUR, VISITEUR OU MEMBRE

Toute réclamation en lien avec le Site pourra être formulée par tout Utilisateur, Visiteur ou Membre auprès d'EMRYS LA CARTE, par courrier recommandé avec accusé de réception, adressé au siège social : 4 Avenue du Pré de Challes – 74940 Annecy ou par mail à l'adresse : contact@emryslacarte.com

EMRYS LA CATE s'engage à y répondre dans un délai maximal de deux (2) mois à compter de la réception de la réclamation.

ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGU sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fait foi en cas de litige.

Les présentes CGU sont soumises à la loi française à l'exclusion de tout autre droit.

Les parties feront leurs meilleurs efforts afin de parvenir à un accord amiable en cas de litige relatif à l'interprétation, la validité, l'exécution ou la cessation des présentes CGU.

L'Utilisateur, Visiteur ou Membre consommateur personne physique est informé qu'il peut, en tout état de cause, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (c. consom., art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes et dont les références sont <https://www.mediationconso-ame.com/> ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

L'utilisateur, Visiteur ou Membre ayant la qualité de non-professionnel a également la possibilité de recourir à la médiation conventionnelle.

A DÉFAUT, TOUT DIFFÉREND OPPOSANT EMRYS LA CARTE ET L'UTILISATEUR, VISITEUR OU MEMBRE CONSOMMATEUR OU NON-PROFESSIONNEL AU SUJET DES PRÉSENTES CGU ET NOTAMMENT DE LEUR VALIDITÉ, APPLICATION, INTERPRÉTATION, EXÉCUTION OU DE LEUR CESSATION SERA SOUMIS À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL SELON LES RÈGLES DE DROIT COMMUN.

CETTE CLAUSE S'APPLIQUE MÊME EN CAS DE RÉFÉRÉ, D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS.